

# CONVOCAATION

## Séance du conseil communal n° 2026/03

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

**lundi 20 avril 2026 à 14.00 heures**

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

### Séance publique

1. Service « À vos côtés » - présentation ;
2. Finances :
  - 2.1. Fixation des taux multiplicateurs de l'impôt foncier pour l'année d'imposition 2027 ;
  - 2.2. Fixation du taux multiplicateur de l'impôt commercial pour l'année 2027 ;
  - 2.3. Approbation de titres de recette ;
3. Propriétés immobilières :
  - 3.1. Approbation d'actes ;
  - 3.2. Approbation de compromis ;
  - 3.3. Approbation de contrats de bail ;
  - 3.4. Approbation de contrats de mise à disposition ;
4. Enseignement fondamental – approbation de l'organisation scolaire 2026/2027 ;
5. Règlement général de la circulation :
  - 5.1. Modifications à durée indéterminée ;
  - 5.2. Modifications à durée déterminée ;
6. Approbation de subventions extraordinaires ;
7. Questions émanant des conseillers ;
8. Divers : affaires courantes et communications ;

### Séance à huis clos

9. Personnel :
  - 9.1. Engagement d'un employé communal dans le groupe d'indemnité A1, sous-groupe scientifique et technique, pour les besoins du service technique (section bâtiments communaux) ;
  - 9.2. Réduction de la période de service provisoire de fonctionnaires communaux ;
  - 9.3. Promotion d'un fonctionnaire communal ;
  - 9.4. Décision individuelle de classement d'employés communaux.

Convoqué à Hesperange, le 14 avril 2026.

Le collège des bourgmestre et échevins.